

ALI AÏT ABDELMALEK

INTRODUCTION

Les Sciences Humaines ne peuvent faire l'économie d'une réflexion approfondie dans le domaine du **territoire** ; à cause de sa dimension à la fois médiatrice et dynamique, l'étude des territoires est d'un intérêt particulier pour rendre compte des mutations et des transformations du monde de la connaissance. Il est donc capital que les jeunes chercheurs de demain puissent découvrir cette problématique du territoire et l'intégrer dans leur future recherche. Mais, il n'existait pas, à ce jour, d'ouvrage didactique qui présentât les avancées de ce vaste champ épistémique et méthodologique.

C'est pourquoi onze universitaires qui ont tous, dans leurs champs disciplinaires respectifs, une solide expérience et de belles références dans ce domaine, ont souhaité écrire ce livre, en particulier pour un public étudiant, et parce qu'ils sont persuadés que les études sur le territoire seront un vecteur essentiel dans les avancées des Sciences Humaines et Sociales.

Plutôt qu'un corpus, c'est donc un système de territoires que nous nous proposons d'analyser, car on est fondé à penser que le territoire est indissociable, comme l'ont montré Daniel Filâtre et Ronan Le Coadic, des politiques et des identités. Il est donc passionnant d'en poser les jalons, dès maintenant, et avec autant de précision que possible. C'est l'ambition de ce livre : d'abord proposer un panorama de la lente élaboration, des modifications et des vicissitudes du statut du « territoire ».

Le lecteur sera sans doute frappé par l'aspect pluriel, plurivoque, des expériences évoquées. Il ne pouvait en être autrement dans une approche pluri-disciplinaire. Une telle démarche nous conduit donc nécessairement sur des marges, des frontières, des passages et des passerelles. Elle nous écarte de nos repères rassurants et repousse la ligne de notre horizon. Mais c'est en cela que, dans ce risque même, elle est urgente. Elle ne peut se concevoir que dans un esprit d'ouverture : ouverture aux changements, mais aussi à la pluralité des approches, corollaire de la **complexité**. Nous nous garderons donc bien de présenter, comme explication ultime ou même

globalisante, toute pensée d'« école » ou de « chapelle » : chaque auteur raconte sa propre alchimie, et de cette polyphonie sort naturellement la richesse herméneutique, comme reflet de la *complexité du vivant*.

Le « territoire » est donc à la fois sous le signe de la complexité et de la simplicité, car il y a autant de situations que de perceptions individuelles, et que, comme *Les Mille et une nuits*, elles existent à la fois individuellement et dans une relation : *unitas multiplex!*

Notre ouvrage se situera donc comme une navigation – nécessairement périlleuse – entre les deux écueils possibles : celui du « discours tyrannique », idéologique et réducteur (territoire vécu et concret), et celui du « discours éclaté » (territoire pensé et conceptuel), d'une Babel proliférante où le sens ne parvient plus à se tisser.

PROBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE

Le mot « territoire » a, chez ceux qui l'emploient, des significations fort différentes, et, par certains aspects, il peut donner l'impression d'être une « auberge espagnole », ses définitions variant au gré de leurs auteurs. Notre premier souci sera de poser les bases précises à partir desquelles nous situons cette notion. Plutôt qu'un corpus, c'est un système de représentations des territoires que nous nous proposons d'analyser. L'enjeu, on le voit, est de taille ; car une foule d'acteurs participent, peu ou prou, au fonctionnement de la société locale. Dans le champ local, le réseau de pouvoir prend la forme de structures institutionnelles qui imposent des normes et distribuent des biens et des services ; ils sont, à ce titre, des enjeux de pouvoir. La décentralisation a multiplié les processus et diversifié les centres de décisions, de telle sorte que les réseaux de pouvoir tendent à s'entrecroiser et parfois même à se recouvrir. En définitive, la « prolifération des pouvoirs périphériques » a, elle aussi, considérablement amplifié la complexité du système local et la régulation de la société rurale.

Il semble ainsi possible de conclure à une large autonomie des responsables – les leaders locaux (élus et/ou notables) – dans la détermination de l'action locale. L'intégration des administrés et de la société locale s'opère selon un processus descendant, qui va du pouvoir local à la société civile et permet au système local de s'assurer la maîtrise du changement social. Ainsi, la présentation de ce qui précède avait pour objectif d'exposer un état problématique des questions que pose aujourd'hui le territoire local, en utilisant autant que faire se peut nos enquêtes et les analyses qui en ont été effectuées à partir d'études de terrain. Il est clair que chaque culture nourrit une image du territoire qui lui est propre et que l'universalisme excessif a contribué à négliger.

Les recherches qui abordent le champ de questions qu'ouvre la notion de « territoire », qu'elles se recommandent ou non de la sociologie, contribuent-elles à donner un contenu précis au concept d'« identité » qui puisse être confronté à des données empiriques ou soumis à des exercices de formalisation explicites de façon à en faire un outil heuristique de recherche, fût-ce en montrant les limites ? S'interroger en ces termes – comme l'a écrit Marcel Jollivet¹ à propos d'une autre notion –, c'est se demander, en outre, si la notion d'*identité* est un concept fondateur de démarches scientifiques originales ou si elle n'est pas au contraire qu'un « concept écran » ? Telle est, en fin de compte, la question centrale qui se pose et à laquelle ce livre voudrait contribuer à répondre.

En effet, sur tous ces points, une réelle élucidation s'impose. Faute de cette clarification, on peut craindre que l'usage de la notion de « territoire » ne débouche soit sur un emploi conventionnel, et donc laxiste de l'expression, soit sur une confusion totale de langage, source de malentendus dans le dialogue tant entre scientifiques, responsables politiques et citoyens qu'entre scientifiques eux-mêmes. Comment faire en sorte que le concept de « territoire » garde la place qui est la sienne dans la démarche socio-anthropologique² ? Le principe qui régit la réponse des scientifiques à ce genre de défi est comme le rappelle, encore une fois, Marcel Jollivet, simple et connu : c'est celui de la rigueur³.

L'ÉTAT-NATION, ENTRE LE LOCAL ET L'EUROPE

Il convient donc de s'interroger avec le maximum de précision sur le sens pratique qu'a, actuellement, la *territorialité* pour chacun, dans l'exercice de sa mission, de sa fonction : travailleurs de la terre, élus ou responsables agricoles, ou autres.

Autrement dit, il s'agit, ici, de tester la consistance de cette dimension de l'identité sur le plan opératoire pour la recherche sociologique, c'est-à-dire leur capacité à organiser une démarche d'étude et leur portée heuristique éventuelle. C'est donc là aussi l'indispensable point de départ de notre réflexion ; un double choix, pour répondre à ces questions, a été fait dans la

1. Notion de « développement durable », Marcel Jollivet, *Le Développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Éd. Elsevier, coll. « N.S.S. », 2001, p. 12, 288 p. Nous avons abordé, après l'auteur, ce point. Edgar Morin nous a donné, à ce sujet, des indications intéressantes ; sur le développement, comme question d'actualité, cf. son « Point de vue » in *Transversales*, dossier « Refondre la démocratie », 2, 2002, p. 9-10.

2. Les dimensions territoriale et professionnelle ne s'opposent pas de façon manichéenne, mais participent d'un même regard sur l'identité.

3. Marcel Jollivet (dir.), *op. cit.*, p. 12.

conception de cet ouvrage : celui de centrer l'attention sur les processus d'« institutionnalisation » et celui de penser les territoires à travers les concepts d'« utopie communautaire » et d'« idéologie nationale ». L'un et l'autre de ces choix visent à mieux circonscrire le champ de la présente réflexion.

Le premier procède du fait que la notion d'institution fait maintenant l'objet de multiples analyses et critiques, sur lesquelles il semble néanmoins utile de revenir. Le second répond au souci exprimé ci-dessus de centrer l'analyse autant sur les pratiques que sur les représentations sociales. Les termes d'« utopie » et d'« idéologie » se présentent comme une alternative à celui d'« imaginaire ». Du côté des Sciences de la société, seule la philosophie a fait un réel effort de construction théorique de ces notions; pourtant, elles sont prises globalement, familières à la plupart d'entre elles, mais aucune autre ne s'est souciée de formaliser le passage d'une logique (idéologique) à l'autre (utopique).

En fait, les chapitres qui composent cet ouvrage, issu des communications d'un colloque du LADEC-LAS, sont, en même temps, autant de contributions à un programme de recherche : ils n'en couvrent pas tous les aspects loin de là; de nombreuses enquêtes qui auraient pu être présentes font même défaut⁴. Et pour chacune de celles qui sont présentes, les analyses mériteraient d'être, parfois, amplement approfondies. Il s'agit simplement de fournir, à partir de premières réflexions et de premières expériences, quelques jalons pour ouvrir un chantier, qu'il faudrait souhaiter permanent et systématique : l'organisation moderne du travail a changé de sens, structure de nouveaux territoires, et la professionnalisation suscite de nouvelles significations. En effet, dans l'espace social, ces changements sont au cœur de la mutation des territoires, urbains et ruraux.

Ainsi, au cœur des individus et de la société, l'**identité territoriale** procède à la fois d'une prise de conscience de son individualité propre, mais aussi de son appartenance à des catégories sociales avec lesquelles l'individu partage des points communs en se distinguant d'autres groupes sociaux. Ce travail explore donc les processus de formation des identités, de représentation et de construction de soi (et de l'autre) au travers de sa facette territoriale⁵.

4. Cf. thèses en cours, sous ma direction, de M. Corrigan et de F. Philip (LADEC-LAS), ou encore les analyses de J. Rouquette, G. Schimpff et J. Destrac (communications ou colloque).

5. Pour répondre à ces questions, nous disposons de deux champs de recherche : le monde agricole et rural, et les interventions et politiques « sanitaires et sociales ». 6. A ce sujet : « Phénomènes ethniques », *R.I.S.S.* (revue publiée par l'Unesco/Erès), 111, février 1987.

Ce domaine, j'en ai bien conscience, est immense, tant en ce qui concerne les questions posées que les recherches déjà effectuées. En dépit de nombreuses lectures, nous sommes loin de connaître tout ce qui a été produit ; par ailleurs, on le sait, les débats sur la modernisation, comme ceux sur l'« européanité » ou sur la « gouvernance locale », sont nombreux et bien souvent contradictoires. Il nous a donc fallu faire des choix. En définitive, comment appréhender la **complexité des territoires** ?

Les études régionales et « ethniques » connaissent en outre, depuis plusieurs années, un regain d'intérêt répondant à un accroissement de l'importance des phénomènes ethniques⁶. Divers ouvrages analysent, notamment, la régionalisation. À propos de la décentralisation en Bretagne, par exemple, nous avons dû « louvoyer » entre deux « mythes » : d'une part, celui des *Jacobins*, qui proposent une « hagiographie » de la Nation et d'autre part, celui des *Girondins*, qui portent aux nues l'Europe des régions et les territoires « locaux » et remettent en question l'État-nation.

En effet, traiter des territoires, c'est prendre en compte encore une fois, la réalité complexe des cultures, des identités et des institutions. Il aurait sans doute fallu s'étendre sur le développement historique des collectivités territoriales. Il ne nous a pas été possible de le faire dans le cadre de cet ouvrage. Ainsi, d'autres réflexions auraient pu être faites à propos des autres collectivités locales ou d'autres professions. On s'est efforcé d'aborder ces questions à partir des **représentations sociales** des élus et des responsables professionnels eux-mêmes, mais encore en analysant de notre mieux les textes nationaux ou communautaires (lois, directives) et le rôle des institutions. Enfin, évidemment, pour traiter de la « citoyenneté », nous n'avons pas pu ne pas considérer les enjeux de la « société civile européenne⁷ » mais aussi, et surtout peut-être, les enjeux politiques (économiques et culturels) du maintien ou de la suppression de la logique de l'État national. Plutôt que de reprendre les thèses ou les controverses des politistes, on a préféré donner la parole à des auteurs, philosophes ou sociologues, très fréquentés par ceux qui font des recherches sur l'État-nation et la société civile.

Cette double approche nous a permis de comprendre, en partie, pourquoi les Bretons veulent, en même temps, l'autonomie locale, qui les flatte, et l'omniprésence de l'État, qui les rassure. En effet, le gouvernement n'est pas le seul responsable de ce qu'il y a d'incertain dans la réforme projetée, lui à qui il appartient cependant de rendre possible, à travers la décentralisation, le nécessaire. En effet, la reconstruction historique que nous avons

6. À ce sujet : « Phénomènes ethniques », *R.I.S.S.* (revue publiée par l'Unesco/Erès), 111, février 1987.

7. Sur cette question, on se reportera à Jean-Marc Ferry, *La Question de l'Etat européen*, Paris, Éd. Gallimard, 2000.

esquissée nous a fait déplacer notre questionnement premier et découvrir qu'à travers les changements introduits par la décentralisation, et que la perspective européenne accélère, se dessine également un visage inédit : celui de l'État régulateur.

Il est clair, cependant, que pour travailler sur un sujet aussi sensible, sans tomber dans le piège des extrapolations faciles, il nous a fallu situer le problème de la régionalisation et celui de l'ethnicité bretonne, dans un contexte plus large. Ceci, qui a toujours été notre préoccupation, se manifeste dans la manière dont nous avons mené nos propres investigations.

Celles-ci sont le produit de plusieurs allers et retours. De la Bretagne en général, on est passé au « pays de Redon », pour resituer, finalement, l'invention des micro-territoires dans un contexte plus large, national et européen. De même, c'est à partir de la situation contemporaine de la profession agricole, que nous nous sommes tourné vers le passé des organisations professionnelles agricoles, pour l'interroger, avant de proposer très rapidement quelques réflexions – et une mise en perspective avec d'autres professions (notamment dans le champ sanitaire) – qui nous semblent porteuses d'avenir. Cette manière de faire est fondée sur une compréhension de l'écriture sociologique qui postule, d'une part, qu'elle ne peut traiter avec sérieux que des « objets » particuliers, et d'autre part, qu'elle ne peut prétendre ressusciter le passé, mais simplement le reconstruire, afin d'éclairer le présent et de l'ouvrir à autre chose que lui-même. Le plan suivi dans le présent ouvrage est né de cette perspective.

Du coup, nous proposons une « rupture » avec la causalité linéaire – on reprend ici la suggestion d'Edgar Morin dans ses réflexions⁸ – qui « part du local pour aller au global » ou, à l'inverse, « du global pour aller au local ».

Nous rappellerons, ainsi, les caractéristiques fondamentales d'un territoire et nous préciserons les dimensions qui forment le construit territorial géographique, juridique et social (culturel). La première partie appartient donc à l'épistémologie, à la socio-anthropologie et à la géographie humaine et sociale. Les deux autres parties ne sortent pas du champ proprement sociologique mais s'inscrivent, notamment, dans le champ de la science politique, qui s'avère incontournable quand on étudie les « territoires ».

Nous n'avons pas été à la recherche d'une théorie générale, d'une théorie unificatrice des connaissances sur le territoire (local, régional, national

8. Voir en particulier « Le défi de la complexité », *Lettre internationale*, 12, 1987, p. 4-7; *Penser l'Europe*, Paris, Éd. Gallimard, 1987, p. 28, 224 p. L'auteur cite d'ailleurs régulièrement la phrase admirable de Pascal : « Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, (...), je tiens impossible de connaître le tout sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement. », Pascal, *Pensées*, Paris, Éd. Garnier-Flammarion, 1976, p. 69.

et/ou européen). Bien au contraire, en s'interdisant à tout jamais cette dérive de la recherche d'une cause unique et du moteur central de l'histoire des sociétés humaines, la pluri-disciplinarité gagne, ici, en efficacité intellectuelle. En outre, dans cette réflexion sur le territoire, on a souhaité sortir d'un jacobinisme excessif et d'un « nationalo-centrisme » en investiguant des régions (Bretagne et Corse) et en parcourant la problématique européenne notamment.

L'ouvrage raconte comment et pourquoi, en Europe, se construit progressivement l'idée de territoire local, national et européen (Danièle Le Bihan). Puis il explique pour quelles raisons la séquence entre 1760 et 1850 marque l'apogée du « paysage national », avant que ne s'efface progressivement le « spatial » laissant la place au « social », tandis que l'Europe pénètre tant bien que mal dans une ère post-nationale (Ali Aït Abdelmalek). D'une certaine manière, il propose une sociologie de la société occidentale par ses territoires, sachant que ceux-ci participent également à la représentation que toute société se donne à elle-même (Daniel Filâtre, Marie-Noëlle Sarget).

Mais qu'est-ce qu'un « territoire », questionne le lecteur. Nous avons récapitulé les principales définitions actuellement disponibles et opté pour une approche moins monographique et « naturalisante » que la plupart d'entre elles, afin de se focaliser davantage sur le territoire et ses usages, tant culturels que sociaux et politiques. Le territoire aussi est une construction, il n'existe pas en tant que tel et sa délimitation géographique et sa caractérisation résultent d'un long processus au déroulement parfois chaotique, qui n'évite pas le stéréotype (Luc Bogiguel). C'est de la Renaissance italienne que Jean Delumeau date l'affirmation d'une « conscience de soi et des autres » qui exprime une différenciation entre les peuples. Wanda Dressler considère que le climat façonne le caractère des habitants, ce qui ne sera démenti ni par Montesquieu ni par Taine, qui formulera la fameuse trinité identitaire : le moment, la « race » et le milieu. Dans le milieu prend place le climat... Ainsi, une psychologie des peuples se développe un peu partout en Europe, flirtant avec le folklorisme ici et l'idéologie nationalitaire (le sang et le sol) là (Ronan le Coadic).

Le régionalisme en tant que référence culturaliste, non dénué de ruralisme parfois, se manifeste parallèlement à l'urbanisation des divers États-nations alors en construction en Europe (Nicole Mathieu). La recherche du pittoresque, typique d'une région et d'un peuple, contribue à singulariser un territoire, à le doter d'un paysage unique, mais l'industrialisation provoque des migrations et des remodelages des sols (remembrement, mécanisation de l'agriculture, culture intensive...), le « spatial » devient de plus en plus « social », et le « paysage » – image intellectualisée d'un réel reconstruit – se fond dans le territoire, qui lui-même se « glocalise », comme nous dirions maintenant.

Le « long 20^e siècle » de la modernité gomme les différences (linguistiques, religieuses, de consommation, de loisirs, etc.) entre les peuples d'une Europe encore divisée – le patriotisme restera une valeur mobilisatrice durant plusieurs décennies et deux guerres meurtrières – et unifie les paysages (dorénavant regroupés sous le vocable d'« environnement »), les territoires (les réseaux autoroutier, ferré et aérien) et les nations (membres d'une Union européenne dotée d'une Constitution). Le tourisme et le patrimoine, comme activités économiques, vont certainement renforcer ces tendances (Eric Auburtin). Quant à l'urbanisme, il adopte de plus en plus fréquemment une sensibilité paysagère qui est à double tranchant : d'un côté, un adoucissement de l'urbanisme procédurier et bétonneur et, d'un autre, une certaine homogénéité des « réponses » proposées. Les acteurs sociaux vont-ils sauver le territoire par leurs installations, leurs œuvres ? Michel Dupaquier et François-Xavier Schweyer en sont persuadés et argumentent leur plaidoyer en faveur de la construction d'une « néo-territorialité », à l'aide de nombreux exemples (éducation, santé).

En dernier lieu, ces chapitres reprennent, en grande partie, certaines communications du 6^e colloque du LADEC-LAS, intitulé *Le territoire : instrument de l'Europe et de l'État-nation* (Rennes II – Haute-Bretagne, 26 novembre 2004), colloque ouvert par Armel Huet, Directeur de LAS et par Marc Gontard, V.-P. chargé du Conseil scientifique.